



# LA DÉCADE

## LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

septembre 2017

## POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say ([www.cerclejeanbaptistesay.com](http://www.cerclejeanbaptistesay.com)), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

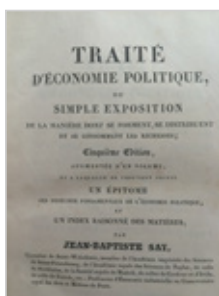
Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

---

### Il nous l'avait bien dit

septembre 2017

## C'est la rentrée scolaire !



Nouveau ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer a beaucoup insisté sur la nécessité que l'Éducation nationale réussisse sa première mission : apprendre aux enfants à lire, écrire, compter et respecter. Les évidences ont toujours besoin d'être rappelées, surtout quand le diagnostic fait apparaître que ces objectifs ne sont pas atteints et qu'ainsi naissent des inégalités que la vie ne fera qu'amplifier. C'est bien ce qu'écrivait Jean-Baptiste Say qui soutenait l'enseignement mutuel <sup>(1)</sup>.

« On atteint ce but (l'instruction générale), par des écoles où l'on enseigne gratuitement à lire, à écrire et à compter. Ces connaissances sont le fondement de toutes les autres et suffisent pour civiliser le manouvrier le plus simple. À vrai dire, une nation n'est pas civilisée, et ne jouit pas par conséquent des avantages attachés à la civilisation, quand tout le monde n'y sait pas lire, écrire et compter (...) La seule faculté de lire met, à peu de frais, le moindre citoyen en rapport avec ce que le monde a produit de plus éminent dans le genre vers lequel il se sent appelé par son génie. Les femmes ne doivent pas demeurer étrangères à cette instruction élémentaire, parce qu'on n'est pas moins intéressé à leur civilisation, et qu'elles sont les premières, et trop souvent les seules institutrices de leurs enfants.

*Les gouvernements seraient d'autant plus inexcusables de négliger l'instruction élémentaire et de laisser croupir dans un état voisin de la barbarie la majeure partie de nos nations soi-disant civilisées de l'Europe, qu'ils peuvent au moyen d'un procédé maintenant éprouvé, celui de l'enseignement mutuel, répandre cette instruction parmi la presque totalité de la classe indigente.*

*C'est donc les connaissances élémentaires (...) qui doivent avoir recours à l'appui de l'autorité publique lorsqu'elle veut servir les intérêts du corps social. Ce n'est pas que les particuliers ne soient pas intéressés au maintien et au progrès de ces connaissances comme des autres ; mais ils n'y sont pas aussi directement intéressés ; le déclin qu'elles éprouvent ne les expose pas à une perte immédiate ; et un grand empire pourrait rétrograder jusqu'aux confins de la barbarie et du dénuement, avant que les particuliers se fussent aperçus de la cause qui les y pousse (...). Jadis les habitants de Mytilène voulant tenir dans l'asservissement quelques-uns de leurs alliés leur défendirent de ne donner aucune éducation à leurs enfants.*

*La seule étude importante qui ne paraisse pas pouvoir être l'objet d'un enseignement public est l'étude de la morale. Faut-il que ce soit un maître qui nous dise ce que nous devons à nos parents, à nos frères et sœurs, à nos amis ? La morale doit s'apprendre partout et ne s'enseigner nulle part. Je n'ai jamais vu d'instruction publique qui ait suffi pour faire des hommes vertueux. Et je n'ai vu d'honnêtes gens que ceux qui avaient été élevés dans les habitudes du bien. »*

#### Traité d'économie politique – deuxième et cinquième éditions -1826

---

*(1) L'enseignement mutuel, introduit au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre et en France charge les élèves les plus avancés de faire progresser ceux qui sont en retard, le maître pouvant ainsi superviser des classes importantes. Économique et efficace cette pédagogie soutenue par les libéraux s'oppose à celle des frères Lassaliens puis à celle voulue par l'État en France, l'église et l'instruction publique s'alliant pour l'éliminer au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, privilégiant l'approche autoritaire et supérieure du maître. Elle est largement développée en Allemagne depuis les années 1980 (Lernen durch Lehren).*

*«J'écoute mal un sot qui veut que je le craigne,  
Et je sais beaucoup mieux ce qu'un ami m'enseigne  
Vois-les, près d'un tableau, sans dégoûts, sans ennuis,  
Corriger l'un par l'autre, et l'un par l'autre instruit ;» (Victor Hugo)  
Sans doute un bon complément et peut-être une alternative aux dédoublements des classes primaires...*

## Analyse économique

septembre 2017

# Les GAFAs et Les Médicis

La récente éviction de Barry Lynn et de son équipe du think tank New America serait sans doute passée totalement inaperçue si l'objet du travail de cette équipe n'avait pas été l'étude de la concentration économique et si le principal donateur du think tank n'était pas Google. Il apparaît que Google s'est plaint à de nombreuses reprises<sup>(1)</sup> des travaux de cette équipe. Cet épisode s'inscrit dans la prise de conscience d'une tendance croissante à la concentration de l'activité économique entre quelques acteurs, évoquée dans la décade de mai 2016. Cette prise de conscience a amené certains économistes à se « concentrer » sur cette question. C'est notamment le cas de Luigi Zingales, professeur d'économie à l'université de Chicago, qui a ouvert un blog sur le sujet, intitulé Pro-Market, dont le but est de rappeler combien la concurrence est nécessaire au bon fonctionnement de l'économie et combien celle-ci est potentiellement menacée par le lobbying de certains acteurs.

### Le constat

Un nombre croissant d'études montrent que l'activité économique a tendance à se concentrer entre quelques mains dans de nombreux secteurs. Outre le rapport du Conseil d'analyse économique évoqué dans la décade mai 2016, une récente étude<sup>(2)</sup> montre que 75 % des secteurs d'activité ont connu une concentration sur les vingt dernières années. La littérature économique utilise principalement deux indicateurs pour mesurer cela: l'indice de Herfindhal-Hirschmann<sup>(3)</sup> ou la part de marché des quatre plus gros acteurs d'un secteur (voir graphe ci-dessous). Signe que cette concentration s'accompagne bien d'un plus grand pouvoir de marché, les sociétés présentes dans les secteurs où la concentration a le plus augmenté affichent également des marges plus élevées, une meilleure performance boursière et des opérations de fusions-acquisition plus lucratives. Une étude approfondie d'une cinquantaine d'opérations de fusion approuvées par les autorités de la concurrence, a montré que les trois quarts d'entre elles débouchaient sur des augmentations de prix<sup>(4)</sup>.

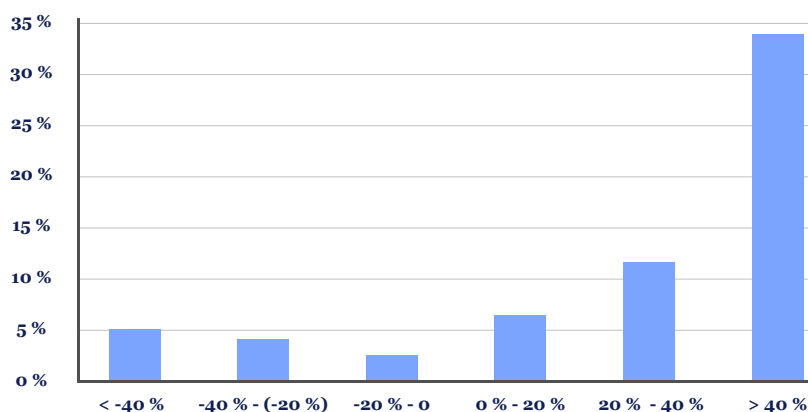
(1) <https://www.nytimes.com/2017/09/01/us/politics/anne-marie-slaughter-new-america-google.html>

(2) Are US Industries Becoming More concentrated? Gustavo Grullon, Yelena Larkin, Roni Michaely, August 2017

(3) L'indice de Herfindhal-Hirschmann additionne le carré des parts de marché des différents acteurs d'un marché. Plus il est élevé, plus le marché est concentré.

(4) Does Merger Control Work? A Retrospective on U.S. Enforcement Actions and Merger Outcomes, John Kwoka Antitrust Law Journal, Vol. 78, 2013,

**Panel A: Change in the HHI (Compustat-based)**



Source : Grullon, Larkin, Michaely, 2017

D'autres études montrent que l'augmentation de la concentration s'accompagne d'une augmentation des markups, c'est-à-dire de la capacité des entreprises à fixer des prix au-delà des coûts marginaux de production, ce qui se produirait dans une économie parfaitement concurrentielle. Grâce à leur pouvoir de marché, les entreprises sont davantage capables de capturer une partie des gains de productivité, au détriment des consommateurs, mais aussi des salariés et des créanciers. Simcha Barkai<sup>(5)</sup> montre comment les trente dernières années ont vu à la fois la rémunération du travail et de la dette diminuer (avec la baisse des taux d'intérêt aussi), correspondant à une augmentation du taux de profit. Plusieurs études observent aussi la concentration de l'activité et des profits dans certaines entreprises qualifiées de « superstars ». Un des corollaires de cette concentration plus importante est la réduction du nombre de nouveaux entrants et la difficulté des petites entreprises à grossir. Ces facteurs sont également mentionnés parmi les causes possibles du ralentissement de la croissance de la productivité<sup>(6)</sup>.

### Les raisons

Globalement, deux grandes familles de raisons semblent dominer les études. Il s'agirait soit d'un problème de régulation de la concurrence, soit des conséquences de l'économie industrielle de ces secteurs. D'après la première école, les régulateurs auraient adopté une attitude beaucoup moins stricte vis-à-vis de la concurrence sur les trente dernières années. Entre 1970 et 1999, le Département de la Justice et la FTC instruisaient en moyenne 15,7 dossiers au titre de la section 2 du Sherman Act qui rend illégal « d'exercer un monopole, de tenter d'exercer un monopole, ou de conspirer pour exercer un monopole ». Entre 2000 et 2014, ce nombre est tombé à 2,8. L'attitude vis-à-vis des opérations de fusions-acquisition aurait aussi beaucoup évolué dans les années 1980. De l'autre côté, les nouvelles technologies sont dominées par des logiques de réseaux et de « winner take all markets », qui peuvent favoriser la position des acteurs dominants. Des économies d'échelles croissantes renforcent également le pouvoir de ceux-ci. Certains économistes vont jusqu'à faire l'hypothèse que les algorithmes de fixation des prix pourraient spontanément déboucher sur une structure de prix oligopolistique.

(5) *Declining Labor and Capital Shares*, Simcha Barkai

(6) Voir *decade* de juin 2017.

Luigi Zingales établit une analogie intéressante entre le comportement de certaines firmes et les Médicis<sup>(7)</sup>. Partant de leur devise apocryphe « L'argent pour obtenir le pouvoir ; le pouvoir pour protéger l'argent », il craint la mise en place d'un cercle vicieux où le pouvoir politique se retrouve inféodé aux intérêts de quelques grandes entreprises qui influent sur la législation et sur la régulation pour maintenir leur position dominante. « La plupart des entreprises s'efforcent de protéger la source de leur avantage compétitif : par un mélange d'innovation et de lobbying. Tant que les efforts portent essentiellement sur la première dimension, il y a peu de raisons de s'inquiéter. La peur d'être dépassé pousse les entreprises à innover (Aghion 2013). Ce qui est plus problématique est lorsque de nombreux efforts portent sur le lobbying. »

Alors qu'un avantage compétitif doit toujours être temporaire et pouvoir être menacé par des compétiteurs, certaines entreprises peuvent vouloir consacrer une partie de leurs ressources au maintien de leur position dominante par autre chose que l'innovation. Il suffit de penser aux sommes dépensées par différents acteurs dominants du web pour acquérir des sociétés qui auraient pu à terme les concurrencer.

L'auteur liste les différentes manières pour les entreprises d'influencer le pouvoir politique, que ce soit par la promesse de postes, la capacité à se présenter comme au service d'un idéal ou la maîtrise des médias, la publicité ou d'autres manières de jouer sur son image. L'exemple ouvrant cet article en est une illustration. Pour l'auteur, il ne s'agit pas de nier que les entreprises ont voix au chapitre, notamment car d'autres groupes de pressions existent, comme les syndicats, mais bien de trouver un équilibre. A contrario, « sans un groupe défendant la propriété privée, le pouvoir de l'État sur les citoyens deviendrait excessif. »

### **Conclusion**

Ce champ de recherche, sur la concentration des entreprises et sur le pouvoir qui en découle, est émergent et il est sans doute trop tôt pour conclure, mais il se joue sans doute quelque chose de très important pour comprendre de nombreux développements dans l'économie actuelle. La seconde révolution industrielle avait également débouché sur une forte concentration des pouvoirs économiques, au préjudice du bien-être global. Peut-être est-il en train de se produire la même chose dans le cadre de la troisième révolution industrielle. La libre-concurrence est un formidable moteur de développement. Elle doit être préservée, notamment de certaines de ses propres conséquences. C'est bien le propre du libéralisme que de laisser les acteurs jouer selon les règles, mais de faire réguler lorsque certains joueurs finissent par s'affranchir de celles-ci.

---

(7) *Towards a political theory of the Firm, Luigi Zingales, NBER Working Paper 23593*

*Reçu 10/10*



septembre 2017

*« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »  
(Traité 1<sup>re</sup> ed.)*

## « les Mandible, une famille 2029-2047 » Lionel Shriver - Belfond

Manque de leadership politique, évolutions technologiques, déséquilibres économiques et financiers... l'époque semble se prêter particulièrement à la dystopie, genre de fiction littéraire qui s'oppose à l'utopie et qui transforme le gris du présent en noir avenir. Exercice réussi par la romancière américaine qui explique et documente l'effondrement économique d'une société américaine surendettée dont la monnaie perd la confiance des investisseurs internationaux provoquant une réaction totalement inadaptée des autorités. Progression lente, mais irrésistible vers la misère et la violence d'une grande famille pourtant bien fortunée : comment la prospérité collective s'élimine beaucoup plus vite et tellement plus facilement qu'elle ne se crée. Comment chaque membre de la famille fait-il face à la pénurie, à l'hyperinflation, à l'insécurité ? Bref le Vénézuéla d'aujourd'hui comme transposé aux USA demain ; et vous comment feriez-vous ? Inquiétant, improbable, mais pas impossible... car, comme l'écrivait J-B Say on ne s'affranchit pas des lois de l'économie sans le payer et il se trouve toujours des cyniques, des ignorants ou des lâches qui en font leur ambition et leur programme. À lire, si vous n'avez pas peur !

*Collé 0/10*



septembre 2017

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »  
(traité 1<sup>re</sup> ed.)*

## Éloge du Monde diplomatique

Il est piquant de trouver dans « les Inrockuptibles » de la semaine, avec une très bonne bande-son de rentrée -qui mériterait, elle, un compliment-, un papier sans autre objet que l'éloge du Monde diplomatique dans la rubrique « medias » des critiques. Un concentré des postures morales et médiatiques très parisiennes, qui place des termes apparemment incompris par leur auteur : quittant les cercles diplomatiques à qui il était destiné par Hubert Beuve-Méry à son origine, dans les années 50, il serait devenu le « mensuel de la gauche antilibérale » alors que son récent rédacteur en chef loue les efforts pour « moins de jus de crâne... et pas d'idéologies ». Le concept de gauche antilibérale ressemble pourtant bien à une forme d'idéologie qui refuse d'admettre

que s'il faut mettre le libéralisme (pour autant qu'on l'ait bien compris) dans une case c'est bien dans celle de gauche (liberté, souveraineté de l'individu sur l'État, humanisme...). Le Monde Diplo se positionne ainsi au service d'une demande de « radicalité politique, d'alternative au consensus néolibéral ». Dans un pays dont les dépenses publiques représentent 57 % du PIB et les prélèvements obligatoires 46 % (oui, obligatoires, n'oublions pas le sens des mots, quand on parle de liberté), records mondiaux, et qui pratique avec délice l'hyperinflation réglementaire, bref l'Étatisme comme il ne l'a jamais connu, on cherche en vain où se logerait le « consensus néolibéral » à combattre. Hanna Arendt définissait l'idéologie comme « la logique d'une seule idée » : le Monde Diplo en reste une belle illustration mensuelle.

---

---

*Parole d'entrepreneur*

septembre 2017

## Fabrice BOÉ - INES DE LA FRESSANGE



**Fabrice BOÉ a créé la société IDLF en 2013 pour reprendre et piloter la marque Inès de la Fressange. La marque existait depuis 1991, mais était tombée en sommeil depuis le départ contraint de Madame Inès de la Fressange.**

**La nouvelle équipe soutenue par 70 % d'investisseurs particuliers et 30 % de fonds (Calao Finance à Paris et The Luxury Fund à Dubaï) a basé son projet sur les valeurs et l'image portées par Inès de la Fressange, revenue comme directrice artistique de la marque qui porte son nom : le chic parisien et l'élégance française. Cet archétype de style de vie est connu dans le monde entier et très apprécié, Inès de la Fressange l'incarne à merveille. Depuis 2015, une panoplie de produits (prêt-à-porter, souliers, maroquinerie et autres accessoires) sont proposés d'abord dans le magasin flagship de la rue de Grenelle et sur le site Web de la marque puis, progressivement, au sein de boutiques de mode ou concept stores en France et à l'international. Le positionnement prix est l'entrée de luxe.**

**La présence de la marque est également étendue dans le monde entier sous forme de licences catégorielles (lunettes, bagages, papeterie, etc.) ou de collaborations ponctuelles, par exemple avec DS Automobiles ou Uniqlo. On estime que le chiffre d'affaires annuel déployé par la marque, pour tous les produits qui portent la signature (collaborations comprises), sera en 2017 en valeur prix de détail de l'ordre de 150 M\$.**

### 1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Surtout à 50 ans !

J'ai eu le privilège de travailler pendant 25 ans pour 3 très grands et brillants groupes internationaux : L'Oréal, Hermès et Bertelsmann. J'en ai retiré beaucoup de satisfactions et un sentiment de force, porté par la puissance de ces groupes. Rien ne semblait impossible. En revanche, il me manquait beaucoup d'aspects de la vie d'une entreprise, qu'on ne peut connaître réellement que dans des petites structures. À la fois parce qu'un grand groupe a tendance à morceler les départements et à ne donner à chacun qu'une partie des aspects des affaires, ce qui peut être frustrant. Et parce qu'un grand groupe vous impose nécessairement des contraintes, des règles et reproduit en général un modèle (à succès, d'ailleurs, pour ceux que j'ai connus). J'ajouterais que la vie au sein d'un grand groupe implique beaucoup de temps et d'attention dédiés au réseau interne, à ce que l'on appelle la « politique ».

Alors, arrivé à ce cap des 50 ans, j'avais une immense envie de faire et de construire quelque chose à ma manière, fort de tout ce que j'avais appris auparavant. Volonté d'indépendance, de trouver de l'espace, de la liberté et, surtout, formidable appétit pour bâtir quelque chose ont été mes moteurs. Il est d'ailleurs grisant de repenser au 1er jour, au moment où tout démarre, on a le sentiment que tout devient possible, que le seul le ciel est la limite...

### 2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Il le croit... au début.

En réalité, ses forces ne suffisent pas, très vite il en atteint les limites naturelles.

Il doit, en réalité avant même le démarrage concret, fédérer et porter un projet.

L'entrepreneur doit donc attirer et entraîner des hommes et des compétences en interne, mais il doit aussi faire vivre un réseau autour de l'entreprise qui complètera et ajoutera tout ce qu'une entreprise naissante ne peut avoir : compétences pointues, relais de communication, financements, etc. La force de conviction devient alors essentielle pour, avec des moyens par nature limités, pouvoir agréger autour de lui la somme de contributions qui vont alimenter le mouvement et donner naissance à une entité qui, à son tour, va générer ses propres forces.

À lui d'identifier ce qui doit être absolument fait « à la maison » et ce qui peut être trouvé à l'extérieur. Un entrepreneur doit toucher à tous les domaines, doit s'impliquer dans chacun, mais il n'a aucune chance de réussir si une dynamique ne se crée pas autour de lui et s'il ne parvient pas à trouver les relais extérieurs et, notamment, le carburant qu'est l'argent, indispensable à l'amorçage et à la démultiplication de l'action.

Et pourtant, le sentiment de solitude est très fort chez l'entrepreneur, même lorsqu'il est bien entouré (en particulier par son conseil d'administration ou ses investisseurs).

Parce qu'il doit prendre quantité de décisions seul et rapidement, parfois stratégiques et plus souvent très, très opérationnelles. Tous les sujets lui remontent directement et font appel à des compétences très variées, à la fin (c'est-à-dire très vite) il doit trancher seul, même s'il n'est pas spécialiste du sujet. Et parce que sur certains sujets, qu'il doit nécessairement garder pour lui, il ne peut dans la plupart de ces cas se confier à personne ni échanger avec personne. Ce sentiment de solitude est très fort et presque inhérent à la fonction.



### 3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Dans une petite entreprise, la création de valeur se mesure très vite et en termes très concrets. On voit, si tout va bien, grandir le chiffre d'affaires, se réduire les pertes puis apparaître les bénéfices. Alors, sur la base de ces chiffres et, surtout, d'une dynamique se créer une valeur d'entreprise, très matérielle puisqu'on peut la chiffrer. Même si parfois on rêve à des trajectoires que l'on n'atteindra jamais, on peut en tout cas évaluer la valeur marchande de ce que l'on a créé, c'est-à-dire ce que des investisseurs sont prêts à déboursier pour rejoindre ou reprendre l'aventure (très souvent en pariant sur la valeur future de ce qu'ils croient déceler dans ce que vous avez créé).

Il existe un autre aspect, beaucoup moins chiffrable, c'est la valeur de la communauté que l'on a créée. Autour de rien au départ, on rassemble au sein de l'entreprise des femmes et des hommes qui partagent des valeurs, un projet et qui, tout simplement, passent ensemble l'essentiel de leur temps de vie. La communauté s'étend naturellement aux partenaires de l'entreprise et à ses clients.

Dans un monde culturellement marqué par les critères de l'économie numérique, la principale création de valeur de l'entreprise provient de cette communauté, ces utilisateurs/clients/consommateurs (plus ou moins) fidèles. Ce qu'ils apportent aujourd'hui se lit dans les chiffres, surtout ils sont porteurs de valeur future, les chiffres de demain, à la fois par ce qu'ils achèteront demain des produits de l'entreprise, mais également par la monétisation complète que retirera l'entreprise du lien qu'elle a créé avec eux.  
Est-ce, en partie une illusion ?...

### 4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Je dirais simplement qu'il faut d'abord réduire la complexité de la vie quotidienne des entreprises, à commencer par tout ce qui a un impact sur l'emploi.

Produit de strates accumulées, de projets imaginés en leurs temps et qu'il a fallu financer, de régulations s'appliquant à tous pour répondre à des exceptions, des obligations se sont ajoutées, superposées et parfois contredites au point que l'on peut dire que chaque entrepreneur est à coup sûr en infraction avec des dispositions qu'il méconnaît. Ce n'est pas normal. Pour essayer de s'y conformer, il doit se plonger dans un maquis effrayant de contraintes multiples, jusque dans les actes les plus basiques de son activité.

Trois exemples :

- il n'est pas normal de devoir payer des spécialistes pour simplement produire les fiches de paie du personnel, chose qui devrait être élémentaire ;
- nous avons accueilli une jeune femme en contrat d'apprentissage, les formalités furent tellement kafkaïennes que nous ne le referons plus ;
- l'interdiction des emplois de moins de 24h hebdomadaires, « inventée » l'an passé.

Point commun de ces 3 exemples ?

Ils luttent contre l'emploi. Sans être un adepte de la dérégulation à outrance, on peut étendre à

---

100 autres exemples ce constat, à commencer par les effets de seuils et la batterie d'obligations qui découlent de leur franchissement et dissuadent de le faire.

La simplification du Code du travail va clairement dans le bon sens, il faut s'y atteler.

Réduire les coûts ira d'ailleurs de pair, complexité et coûts vont en effet très bien ensemble. J'ai ainsi découvert la taxe sur l'habillement, que doivent payer les entreprises qui produisent des vêtements (et par la même occasion la structure qui gère les fonds prélevés, dont le conseil d'administration comprend 19 personnes). Au passage, j'ai noté l'existence de la taxe sur les huiles végétales, sur l'édition des ouvrages de librairie, sur les appareils de reproduction ou d'impression, etc.

Sans commentaire.

Objectivement, la plus mauvaise décision de gestion que puisse prendre un créateur d'entreprise aujourd'hui est l'embauche d'un salarié, cela me choque profondément. Il faudrait au contraire tout faire pour que ce soit la plus évidente et la meilleure décision.

La complexité n'est pas une fatalité, l'alléger rendra la vie des entrepreneurs tellement meilleure et créera rapidement de l'emploi.

---

---